

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 octobre 2003
Français
Original: anglais

Dixième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

Mesures illégales prises par Israël

**à Jérusalem-Est occupée et dans le reste
du territoire palestinien occupé**

**Lettre datée du 15 octobre 2003, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre datée du 15 octobre 2003 que vous a adressée M. Fayssal Mekdad, Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de Président du Groupe arabe pour le mois d'octobre 2003 (A/ES-10/242). Je vous informe que le Mouvement des pays non alignés soutient la demande du Groupe arabe tendant à reprendre la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale pour examiner le point 5 de l'ordre du jour intitulé « Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Rastam** Mohd Isa

